

La méthodologie du cas pratique en droit STMG, BTS

Descriptif

Savoir résoudre un cas pratique est une compétence attendue des élèves aussi bien en terminale STMG qu'en BTS tertiaire. Il convient donc que l'ensemble des enseignants maîtrise la méthodologie de résolution du cas pratique en droit. Cette méthodologie repose sur le raisonnement logique du syllogisme.

Dans cette formation, nous nous concentrerons sur la démarche de résolution du cas pratique : la qualification des faits, la détermination du problème de droit et le syllogisme.

Après un apport de connaissances sur la méthodologie du cas pratique, des exercices d'application progressifs sont proposés. Une synthèse au sein d'une classe virtuelle est prévue.

Objectifs visés

Maîtriser la méthodologie du cas pratique en droit en STMG et en BTS.

Notre objectif est qu'à l'issue de cette formation, vous soyez capable :

- de qualifier des faits
- de formuler un problème de droit
- d'appliquer un raisonnement juridique
- de résoudre des cas pratiques
- d'enseigner la méthodologie à vos élèves
- de concevoir des cas pratiques

Mise en oeuvre

4 heures et 30 minutes à distance

Aucun temps de présence requis

Collection

Découverte

Public cible

Enseignant élémentaire, Enseignant lycée

Origine

Académie de Martinique

Auteurs

Cédic GHEMRI
Sophie MARAN

Validé par

Rose-Lise Joachim

Accompagnement

Il est conseillé de réaliser ce parcours dans l'ordre indiqué afin de respecter la démarche du cas pratique. Les contributions sont à remettre, dans la mesure du possible, aux dates indiquées afin de faciliter la correction.

Date de dernière mise à jour

20/06/2019